

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 27 novembre au 4 décembre 2014

Commission administrative paritaire nationale

Attachés d'administration de l'État

Faites le choix de l'action syndicale, déterminée et exigeante, au plus près des collègues

VOTEZ



SYNDICAT NATIONAL
DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE,
UNIVERSITAIRE ET DES
BIBLIOTHÈQUES

Membre de la
FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE



Les bonnes raisons de choisir Les candidat-e-s du SNASUB-FSU

Des candidates et candidats compétents, formés, dynamiques et offensifs pour défendre vos droits dans les commissions administratives paritaires (CAP)

A l'écoute de tous les collègues, qu'ils exercent dans les services et les établissements scolaires, dans l'enseignement supérieur, les grands établissements publics ou bien à Jeunesse et sports... attachés au principe de l'égalité de traitement dans la gestion des personnels et indépendants de l'administration, ils sauront vous représenter efficacement et vous rendre compte des enjeux et décisions vous concernant.

Des candidates et des candidats qui défendront les revendications pour faire reconnaître l'investissement quotidien des Attachés et Directeurs de service au service de l'acte éducatif et de recherche

Nous le savons, la filière administrative n'est pas reconnue pour son apport, pourtant nécessaire, au service public. Elle contribue cependant au quotidien au bon fonctionnement du système éducatif : elle organise, encadre, gère le système éducatif et rend possible l'acte éducatif ou celui de recherche. Les carrières

et les rémunérations de ses personnels sont aujourd'hui dévalorisées au regard des missions qu'ils accomplissent. **Cela n'est pas acceptable et doit être changé !**

Pour tous les corps, par le dégel immédiat de la valeur du point d'indice et la reconstruction des grilles indiciaires, le SNASUB-FSU défend une augmentation des salaires rattrapant les pertes de pouvoir d'achat que subissent les agents publics depuis une quinzaine d'années.

Administrer est une fonction importante : elle doit être rémunérée à sa juste valeur !

Des candidates et des candidats investis dans la défense de la fonction administrative et de son encadrement

Le SNASUB-FSU s'est opposé à la réforme du statut des AdaENES dans le cadre du corps interministériel à gestion ministérielle des attachés d'administration de l'Etat (CIGEM) et à la mise en extinction du corps des CASU. Parce que le dogme de l'interministérialité a été le prétexte pour évacuer de véritables discussions sur les missions et les carrières, et a permis de sacrifier l'existence d'un véritable corps de niveau A+ pour quelques points d'indice.

Pour **nos services publics** et la défense de **vos droits** dans les CAP, du 27 novembre au 4 décembre 2014,

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDAT-E-S DU SNASUB-FSU

Donner des responsabilités supplémentaires aux uns sans formation spécifique ni réelle revalorisation et ne laisser aux autres, par la création du GRAF, que des possibilités de promotions fonctionnelles risque d'aboutir à des logiques individuelles pour avoir une chance de pouvoir prétendre à un vrai déroulement de carrière.

De plus, le recours de plus en plus systématique au profilage des postes, enferme souvent les collègues dans des « spécialités » entravant leur mobilité. Bref, les choix de carrière sont plus en plus contraints par des contingences « fonctionnelles ».

Attaché à l'indépendance du fonctionnaire dans l'exercice de ses missions, le SNASUB-FSU réaffirme sa revendication de voir créer un corps d'encadrement supérieur de niveau A+ pour pourvoir les postes à haut niveau de responsabilité.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- un corps d'encadrement supérieur à un grade de niveau A+, accessible à des agents formés, reconnus et revalorisés, dont le déroulement indiciaire s'effectuerait sur la base de la grille la plus favorable ; il représenterait un débouché pour les corps de catégorie A-type et recruterait à l'externe par concours au niveau I.

- un corps des attachés rémunéré sur le A-type revalorisé, recrutant par concours au niveau licence (niveau II), dont les déroulements de carrière seraient linéaires et répondant en terme de mobilité et de créations de postes aux besoins d'encadrement et de proximité du service public.

- une transparence et des critères objectifs pour tous les actes de gestion : des mutations aux promotions !

NOUS REFUSONS LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ et portons nos revendications, en toute indépendance, hier comme aujourd'hui !

Nous refusons tout démantèlement des services publics et les suppressions de postes qui les accompagnent. Les agents publics et les services publics ne sont pas responsables de l'endettement de l'Etat

Nous refusons les politiques d'austérité mises en place par les gouvernements successifs car elles aggravent les inégalités.

Les derniers chiffres rendus publics le montrent : alors que la dépense publique (budget de l'État, Sécurité sociale, rémunérations des agents publics...) **connaît de nouvelles réductions**, les dividendes versés aux actionnaires eux ont connu une augmentation de 30%.

Cette politique (le pacte dit de responsabilité par exemple) **est inacceptable car elle réduit le pouvoir d'achat des salariés et des ménages en même temps qu'elle risque d'aggraver la crise en provoquant une récession généralisée.**

Une autre politique est possible grâce à une répartition différente des richesses produites, **ce qui rend incontournable une réforme fiscale de très grande ampleur.** Elle viserait à mobiliser les dizaines de milliards d'euros de la rémunération des actionnaires, de la spéculation financière ou de la fraude fiscale au profit de l'intérêt général.

Cela permettrait de financer l'amélioration concrète de nos services publics et de nos conditions de travail. Dans les établissements et les services de l'éducation nationale par exemple, cela rendrait possible la recréation des milliers de postes administratifs supprimés depuis 2004 (environ 8 000). Dans l'enseignement supérieur, les emplois administratifs nécessaires à l'accomplissement des missions quotidiennes des personnels pourraient ainsi être créés.

Cela donnerait de véritables moyens pour enrayer le développement très important des situations de stress et de souffrance au travail.

**Pour nos services publics
et la défense de vos droits dans les CAP,
du 27 novembre au 4 décembre 2014,
FAITES LE BON CHOIX !**

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDAT-E-S DU SNASUB-FSU